

FORMATION ENJEUX ET DÉFIS DU DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

19 et 20 janvier 2024 en visio

Prise en
charge par
votre OPCO



- Apports théoriques
- Mise en situation pratique
- Partage d'expérience
- Mise en réseau

Cette formation s'adresse aux directeurs d'école libre hors contrat en poste.

Informations générales :



En visio



- 910 € pris en charge par votre OPCO
- 200 € pour les directeurs bénévoles



Titiane Salleron
07.67.11.46.55
titiane.salleron@fondationpourlecole.org



Objectifs :

- Apporter aux directeurs d'école d'une part les connaissances d'ordre juridique et managérial indispensables au recrutement et à la gestion des personnels et d'autre part des outils concrets pour la gestion d'école.
- Transmettre ou approfondir des outils concrets pour optimiser la communication, notamment en cas de crise ou conflit.

FORMATION DES DIRECTEURS

19

Lundi 23 octobre 2024

- 9h15 - 9h30 : Accueil et présentation
- 9h30 - 11h30 : La gestion des conflits - *Marc Legrand, consultant*
Définition et identification du conflit, les différentes formes de conflits, les freins au règlement du conflit, Les axes de solution, illustration de conflits avec CA, parents et équipe.
- 11h45 - 12h45 : Méthodologie de recrutement : outils et analyse - *Marc Legrand*
Les points à analyser, les points de vigilance en cours d'entretien, les outils
- 12h45 - 14h00 : Déjeuner
- 14h00 - 15h00 : Communiquer sur votre école - *Anne-Françoise de Saint-Albin, responsable du pôle communication à la Fondation pour l'école*
La communication digitale, la communication print, la prévention des risques
- 15h30 - 16h15 : Comment manager et faire progresser nos enseignants (cas pratiques) ? - *Michel Valadier, Directeur de la Fondation et ancien directeur d'école*
Cas pratiques de management, cas pratiques de mise en progression
- 16h30 - 17h25 : Inspection académique : avant, pendant, après - *Titiane Salleron, Responsable juridique*
L'objet et les motifs de l'inspection, l'inspection en pratique, les points de vigilance, les suites de l'inspection

20

Mardi 24 octobre 2024

- 9h15 - 12h00 : Formation pratique en droit du travail - *Laurent Riquelme, avocat à la cour*
La convention collective applicable au sein de l'établissement, l'embauche en CDD ou en CDI, la durée du travail d'un enseignant, les différentes catégories de temps de travail de l'enseignant, les clauses essentielles du contrat de travail.
- 12h15 - 12h45 : Comment manager et faire progresser nos enseignants (cas pratiques) ? - *Michel Valadier*
- 12h45 - 14h00 : Déjeuner
- 14h00 - 14h45 : Prévention des risques et sécurité à l'école - *Denis Champart, Responsable de la qualité scolaire à la Fondation*
Quelles responsabilités pour quels acteurs ?, les obligations réglementaires, les risques de fonctionnement
- 14h50 - 16h20 : La qualité dans les écoles - *Denis Champart*
Pourquoi la qualité, son fonctionnement, les spécificités de la Qualité appliquée aux écoles, comment et quand commencer le processus ?
- 16h25-16h45 : La gestion des bénévoles - *Denis Champart*
Définition et motivation du bénévole, encadrement du bénévole



Prérequis

- Être directeur d'école en poste ou détenir une expérience concrète de direction d'école ou, à défaut, de travail pédagogique ou d'encadrement dans un établissement scolaire privé hors contrat. Le suivi préalable à la formation des créateurs d'école indépendante de l'organisme de formation est un préalable recommandé.



Modalités et délais d'accès

- Remplir un formulaire d'inscription, rédiger une brève lettre de motivation, acquitter le tarif indiqué (le paiement sera restitué intégralement en cas de candidature non retenue), signer la convention de formation et les faire parvenir dans les délais qui seront indiqués à : Fondation pour l'école, formation directeurs, 120 avenue du Général Leclerc, 75014 Paris. Les candidats seront informés dans un délai indiqué de l'acceptation ou du rejet de leur candidature.



Modalités pédagogiques

- L'action de formation se déroulera avec un maximum de 40 personnes afin de garantir un bon déroulement du point de vue pédagogique et technique. Les formateurs alterneront exposés théoriques et cas pratiques et veilleront à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et poser des questions afin de faciliter le transfert des connaissances. Des supports pédagogiques numériques seront transmis aux participants à l'issue de la formation.



RENSEIGNEMENTS
ET
PRÉ-INSCRIPTION



Titiane Salleron



07.67.11.46.55



titiane.salleron@fondationpourlecole.org